



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU SOLEIL-LEVANT
13 JUIN 2023 À 18H45
HUITIÈME RENCONTRE EN PRÉSENTIEL**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

CÉ22-23-47 Madame Ruiz ouvre l'assemblée à 18h55.

2. Vérification des présences et du quorum

Représentants des parents :

Madame Mélissa Ivette Ruiz, substitut du président

Madame Julie Martel

Madame Carolanne Lapointe

Représentant(e)s du personnel enseignant

Madame Geneviève Martin

Madame Johanne Laflamme

Madame Éloïse Drouin

Représentante des professionnels

Aucun

Directrice

Madame Marie-Claude Levasseur

Directrice adjointe

Madame Mélanie Archambault

Technicienne en service de garde

Madame Véronique Beauchamp

Secrétaire

Madame Nadine Joseph

Absents

Monsieur Christopher Roy, Président

Madame Annie Nolet, représentante de parent

Le quorum est respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ22-23-48 Mme Lapointe propose l'adoption de l'ordre du jour.

4. Lecture et adoption du procès-verbal

Point 7.2 Avan

Les parents de 5^e et 6^e année travaillent avec la tablette pour **des compétences du bon citoyen numérique**.

CÉ22-23-49 Mme Drouin propose l'adoption du procès-verbal.

5. Point d'information

- 5.1 Organisation de la rentrée pour nos futurs élèves.
(Entrée progressive avec formation des groupes à la fin de la semaine.)
Cette année, le préaccueil est en mai pour le préscolaire.

28 août 2023 – première journée du préscolaire

29 août 2023 – demi-groupe

30 août 2023 – demi-groupe

31 août 2023 – 2 groupes avec les 2 enseignantes

1^{er} septembre 2023 – journée pédagogique pour le préscolaire : formation des groupes

- 5.2 Calendrier 2023-2024

Le thème de l'année est la musique. Nous y retrouvons les dates des pédagogiques, des rencontres de parents, de la photographie scolaire, etc. Chaque groupe aura un style de musique avec une couleur.

- 5.3 Suivi du questionnaire

Comptabilisation et triage des questionnaires.

L'épluchage des questions, c'est un travail de longue haleine. Les élèves ont bien aimé : le plaisir de lire, l'apprentissage à partir de roman de littérature jeunesse. En écriture, ils ont apprécié qu'ils n'avaient pas de sujets imposés.

A l'oral – 1 à 1, cela créait un bel échange.

Le bulletin idéal serait avec des commentaires des enseignants et des conseils pour s'améliorer. Les élèves aimeraient savoir où la bonne école secondaire. La compilation sera envoyée par courriel aux membres du CÉ.

5.4 Bilan du plan de lutte à l'intimidation

Nous avons cette année une compilation des gestes de violence et d'intimidation à notre école. Un processus doit être fait par la direction de l'école. Qui, quoi, geste de réparation, etc.

Nous avons voulu que le plan de lutte soit vivant par des moyens de prévention mis en place et de la mise en œuvre des moyens du plan de lutte. La dénonciation est à travailler et l'impact des moyens mis en place.

Meilleure communication dans les relations avec les parents et processus avec les élèves.

Justifiez vos choix : les parents reçoivent une communication lorsqu'un élève est **victime ou auteur**.

Informations aux parents du plan d'encadrement, et ce, en début d'année.
Nous avons aussi le souci de confidentialité.

6. Pour adoption

6.1 Projet éducatif 2023-2028

Analyse du milieu, niveau 4. La mission est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Compétence assurée veut dire que les élèves en haut de 74% pourront maintenir un taux de réussite.

Document officiel sera déposé sur le site de l'école en début de l'année scolaire prochaine.

CÉ22-23-50 Mme Lapointe propose l'adoption du projet éducatif 2022-2028.

6.2 Rapport annuel du Conseil d'établissement

Nouveau format cette année, consultation avec les membres, ajout d'informations au rapport annuel.

CÉ22-23-51 Mme Martin propose l'adoption du rapport annuel 2023.2024.

7. Pour approbation

7.1 Règles de conduite

Code de vie de l'école – silence dans les corridors aux heures de classe et voix d'espion en tout temps pour les entrées, les sorties et au dîner. Nous privilégions une alimentation saine et des choix santé. Le contenu des

collations appartient aux parents et la quantité à manger appartient à l'élève.

CÉ22-23-52 Mme Martel propose l'adoption des règles de conduite.

8. Pour consultation

8.1 Critères de sélection de la direction d'établissement

Pas de changement

9. Vie de l'école

9.1 Informations des enseignants

Préscolaire : Pirates et carte aux trésors, préaccueil, activités d'arrimage, récréation des préscolaires avec les 1res années afin de les préparer aux récréations l'an prochain, activité d'Insectambulant à la bibliothèque et nous avons effleuré les unités d'écriture.

1^{er} cycle : Prof Dino - animaux 30 mai – 9 juin Gaz – sciences

2^e année – éclosions des papillons

3^e année : évaluations

4^e année : poésie, spectacles de talents et évaluation, projet Embarquez

5^e année : Concours de sciences 5^e position

6^e année ; Bal des finissants

TSA : Visite du secondaire et examens du Ministère. Peinture à l'oasis par un élève du groupe 850.

Sortie 45 degrés Nord en éducation physique.

9.2 Informations du service de garde

2 juin : Kermesse (roulette du hasard, etc.)

Inscription pour l'année prochaine et poste des éducatrices.

CÉ-22-23-53

Le contrat de service sera envoyé quand toutes les inscriptions seront terminées.

10. Organisme de participation des parents

10.1 Suivi de la dernière rencontre

Accueil de la nouvelle année, distribution de collations par l'O.P.P.
La campagne de financement des chandails est reportée à l'an prochain.
Nous avons obtenu 100\$ de la collecte des Super recycleurs.
Les roches sont prêtes à être vernis pour la plate-bande avant et demande de grosses roches pour structurer davantage celle-ci.

11. Varia

Effets scolaires – Approbation des effets scolaires.
Frais demandés aux finissants – diner pizza 5\$ par élève.
Sortie gr 850 – crèmerie – vendredi prochain période 5.

Accepté à l'unanimité pour le diner pizza et la crèmerie.

12. Levée de l'assemblée

CÉ22-23-54 Mme Ruiz lève l'assemblée à 21h05.

** Toute décision du CÉ doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. **